FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

CSE : Les Rôles de la Direction

Le 21/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser le rôle et les attributions du CSE
- Comprendre les missions, les moyens et les obligations du CSE
- Connaître les obligations de la direction envers le CSE
- Appliquer les principes du droit des ressources humaines dans les relations avec le CSE

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Comprendre le CSE et ses Attributions
Matin

- Introduction au rôle et aux missions du CSE
- Les moyens mis à disposition du CSE
- Les obligations légales du CSE
- Les interactions entre le CSE et la direction
- La préparation des réunions avec le CSE
- La gestion des documents et des rapports du CSE
- Les droits d'information et de consultation du CSE
- La participation du CSE aux décisions stratégiques

Après-midi

- Les consultations obligatoires du CSE
- Les moyens de communication entre la direction et le CSE
- La gestion des conflits avec le CSE
- L'importance de la transparence et de la confiance mutuelle
- L'impact des décisions du CSE sur l'entreprise
- Les responsabilités de la direction vis-à-vis du CSE
- Les sanctions en cas de non-respect des obligations du CSE

Jour 2 : Les Obligations de la Direction et le Droit des RH
Matin

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Les obligations légales de la direction envers le CSE
- Le rôle des ressources humaines dans les relations avec le CSE
- La gestion des revendications et des demandes du CSE
- Les outils pour faciliter les échanges avec le CSE
- Les bonnes pratiques pour une collaboration efficace avec le CSE
- L'accompagnement des élus du CSE dans leurs missions

Après-midi

- Les implications juridiques des décisions prises par le CSE
- La formation des membres du CSE par la direction
- L'évaluation de l'impact des actions du CSE sur l'entreprise
- La mise en place d'un dialogue social constructif
- Les stratégies pour améliorer les relations avec le CSE
- L'importance de la documentation et de l'archivage des échanges avec le CSE

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

- Membre titulaire ou suppléant d'un CSE ou CSEC
- Membre de la commission économique du CSE
- Membre de la Délégation du Personnel
- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.